



COMITE DIRECTEUR

PV 173 CD/16

Réunion du 09/04/2019

Présents

Président : D. DURAND

Membres : Mmes STORNO P - BORSATO - DUCREUX E (en visio) - TILLOL P
BRIEND V - BERNIER P.Y - LECOUR B - THIBERT J - BOTTOU Y - FAORO P - EL IDRISSE M.

Absents Excusés : -

Mme - MM. ABBEY J - DA SILVA S (pouvoir à M. LECOUR B) - MONNIN - VALOT N (Pouvoir à M. LECOUR) -
PAGANT J. - REMOND C - GIANINI E

Assiste : Mmes CHAPON A – SEURAT P

APPROBATION PV

Approbation des

- PV CD/13 du 26/02/2019
- PV Bureau CD/14 du 13/03/2019
- PV Bureau CD/26 du 20/03/2019

PV approuvés à l'unanimité

INFORMATIONS DU PRESIDENT - COURRIERS

Courrier de l'UNAF 21 : informant le Comité Directeur que l'UNAF a mis en place une action symbolique en retardant le coup d'envoi de 15 minutes et en lisant un communiqué pour toutes les rencontres du week-end des 6 et 7 avril 2019 sur les terrains de Côte d'Or afin d'alerter les instances et familles du football.

Mail de M. REMOND C, représentant des arbitres au C.D : Pris note. M. REMOND C sera reçu par le Président du District et M. EL IDRISSE.

Réunion avec le club de GRESILLES FC et Messieurs EL IDRISSE, Président de la CDA et DURAND D, Président du District : Un compte rendu est fait par M. EL IDRISSE Mourad.

Suite au Match D3-A VITTEAUX – SOMBERNON GISSEY du 24/03/2019, M. ZAMBOU J, arbitre de la rencontre ayant subi un propos raciste et suite à un dépôt de plainte de sa part, il a rencontré M. DURAND D et M. EL IDRISSE M pour que le District lui apporte un aide.

Club de TALANT FC : une délégation de la Mairie de TALANT a été reçue par M. DURAND, Président, concernant le club actuel et le nouveau club que la Mairie veut créer.

Le Comité Directeur ne validera pas le dossier d'affiliation du nouveau club si la dette de TALANT FC n'est pas réglée. Un courrier sera envoyé au cabinet comptable Crowe Horwath – Groupe Rocard à Dijon.

DDCS : Suite à la demande de UNAF21 une réunion entre la DDCS – UNAF 21 et le District aura lieu le mercredi 10 Avril 2019 au siège de la DDCS. Le District sera représenté par Mme BORSATO et MM. DURAND D – LECOUR B et ANTAR M.

Désignation des arbitres pour les :

Matches en D1 : La Comité directeur décide la désignation de 3 arbitres sur chaque match pour les 3 derniers matchs en D1. Application de la caisse de péréquation.

Matches de D2 – D3 : 2 Arbitres Assistants seront désignés à la demande de la C° des Compétitions sur les matchs à enjeux. Les frais des arbitres assistants seront à la charge du district.

Courriers de la CDA : Nomination d'arbitres

*BIDAULT	GUILLAUME	MAGNIEN
*BERTHELEMOT	LAURIS	FAUVERNEY
*LEFOL	MICKAEL	EF VILLAGES
*TEXEIRA	STEVE	UCCF
CAMARA	IBRAHIM	ASPTT DIJON
D'ALMEIDA	ALEXANDRE	FCCL
HORY	FLORIAN	SAULON CORCELLES
MENDOWSKI	OLIVIER	FCCL
DOLARD VILLARD	NATHAN	BEAUNE
LEGLEUX	BENJAMIN	QUETIGNY
CONTRÔLE	SHRIDANN	AIFC

(*) SESSION DE JANVIER 2019

Demande du DFCO Féminin d'obtenir une autorisation de faire jouer des U16F-U15F dans une équipe engagée en championnat U15 Garçons dans l'objectif de faire jouer à un niveau cohérent les joueuses U16, ayant peu de temps de jeu en U19 National (continuité de la progression de la joueuse).

Deux rencontres ont eu lieu entre le DFCO Féminin et le district de Côte d'Or représenté par PY Bernier et Daniel Durand. La prochaine entrevue aura lieu le jeudi 25 avril 2019.

P-Y Bernier précise la volonté du district d'accompagner le DFCO Féminin sur ce projet, tout en respectant les textes fédéraux.

Constat :

- De nombreux clubs professionnels participent déjà à des championnats U15 Garçons avec des équipes U15 Féminines, sous différentes conditions.
- Problématique de la demande du DFCO Féminin, la possibilité de faire jouer les U16F.
- Les dispositions prises par les districts sont hétéroclites : d'un vœu validé en AG, à l'absence de texte.

Difficultés :

- Les règlements généraux ne permettent pas de faire jouer des U16F en U15 Garçons.
- Le texte ne pourra pas être proposé au vote des clubs avant l'AG de fin d'année 2019.
- Comment répondre à la demande du DFCO d'ici là ?

Décision :

Le comité directeur autorise, à l'unanimité, l'engagement d'une équipe féminine composée de joueuses U16F-U15F à s'engager à titre expérimental en U15 D3 Garçons et sous les conditions suivantes :

- ✓ S'il possède une équipe U19 Féminine évoluant dans le championnat national
- ✓ S'il engage une équipe U13F (U14F-U13F-U12F, + 3 U11F) en championnat U13 Garçons

Un vœu conjoint du DFCO et du Comité Directeur du District sera présenté à l'assemblée générale aux clubs.

Un projet de texte pour l'AG va être transmis au DFCO Féminin pour la prochaine entrevue (jeudi 25 avril 2019). Les travaux autour de texte seront régulièrement présentés en bureau et comité directeur.

VILLAGE TOUR le 5/05/2019

Le point est fait par E. DUCREUX

- Le plan du Village Tour a été envoyé à la ville de Dijon, nous attendons un retour de leur part pour régler les détails techniques.
- J. THIBERT et N URBANIAK se rendront le 20/04/2019 à CHALON SUR SAONE pour assister Montage et Démontage des structures.
- Pour animer la journée, les équipes U11F ont été invitées le matin et les équipes seniors féminines l'après-midi. Les équipes féminines relevant d'autres catégories ont également la possibilité de s'inscrire sur des créneaux définis.
Afin d'attirer un maximum de filles et de femmes, plusieurs animations seront proposées parallèlement aux ateliers : foot-fitness, ateliers massages et coiffure ou maquillage.
- Le DFCO féminin a par ailleurs été convié pour une séance de dédicace préalable
- Trois clubs se sont portés candidats pour être clubs supports : Dijon université, Villers-les-Pots et Saint-Jean-de-Losne. Ce dernier s'est notamment positionné pour gérer la buvette.
- Le vin d'honneur est à la charge du District. Les Invitations à envoyer pour le vin d'honneur -> M. TERMELET, Président du CDOS – Monsieur le Maire de DIJON – Madame l'Adjointe aux Sports de la Ville de Dijon – Monsieur MOREAU, Crédit Agricole – SPORT COMM' (MM. GAUTHIER et MAC D.T).
- Les membres du comité directeur sont invités à se mobiliser sur cette journée.

MUNDIALITO le 13/04/2019

- Participation des joueuses U6F à U12F (licenciée ou non) le matin
- Une formations encadrement et accompagnement de jeunes joueurs et joueuses aura lieu l'après-midi. Formation dirigée par Mme TILLOL P.

TOUR DES COMMISSIONS

Commission des Compétitions

La Commission des Compétitions communique les horaires des différentes finales qui se dérouleront le 8/06/2019 au Stade des Courvelles à SELONGEY

- ✓ Finale U15F à 9h30 (Terrain Synthétique)
- ✓ Finale U18F à 8 à 10 h 15 (Terrain Synthétique)
- ✓ Finale Séniors à 8 0 10 h 45 (Terrain Synthétique)
- ✓ Finale Challenger CUP à 12 h 30 (Terrain Synthétique)
- ✓ Finale Coupe Complémentaire à 13 h 30 (Terrain Herbe)
- ✓ Finale C MEUNIER à 15 h 00 (Terrain Synthétique)
- ✓ Finale seniors F à 11 (Crédit Agricole) à 17 h 00 (terrain herbe)
- ✓ Finale Coupe F Bachelard Sport Comm' à 19 h 00 (terrain herbe)

CDA

La CDA souhaite mener une campagne contre la violence et les incivilités. Elle a donc créé une affiche « LOI LAMOUR » pour rappeler à tous les acteurs du football les obligations et les devoirs de chacun. Cette affiche accompagnée d'un courrier sera envoyée par voie postale à tous les clubs.

DTD :

Un compte rendu est fait sur phase départementale FESTIVAL U13 PITCH.

Sont qualifiés pour la phase régionale à Beaune le 4/05/2019

U13 G: ASPTT DIJON – FONTAINE LES DIJON

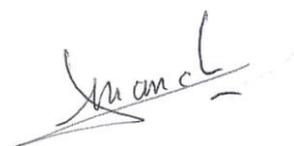
U13 F : DFCO FEMININ – ASPTT DIJON

La séance est levée à 21h30

La secrétaire de séance : M. BORSATO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Borsato', written over a horizontal line.

Le Président : D. DURAND

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Durand', written over a horizontal line.